

## CADASTRE

Service Départemental des Impôts Fonciers  
PTGC  
24 ave de la Côte Vermeille  
TSA 10009  
66961 Perpignan cedex

## REMANIEMENT DU CADASTRE

---

# AVIS

## AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

---

**MM. les propriétaires fonciers possédant des immeubles sur le territoire des communes de Brouilla sont informés que le remaniement partiel du cadastre y sera entrepris à partir de Mai 2026**

**Ils sont instamment invités :**

- à fournir au géomètre chargé des travaux toutes indications propres à faciliter l'identification et la délimitation de leurs immeubles , à lui communiquer les plans qu'ils possèdent et à dégager les bornes;
- à l'accompagner sur le terrain lors des opérations de reconnaissance ou de délimitation des propriétés dont le déroulement leur sera indiqué par convocations individuelles.

**Le Maire,**